

Réf: Dossier 315751

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN BEVERAGE COMPANY » en abrégé « ABC »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1655, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN BEVERAGE COMPANY »

en abrégé « ABC »

Objet : Production de boissons, d'emballage et de conditionnements.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1655, Ilot 01

Dirigeant(s) M SYLLA ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05344 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32353/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

